



Itinéraires
Caen & Lisieux

FOYER D'ACCUEIL D'URGENCE

L'ÉTAPE

LISIEUX

Rapport d'activité - Année 2022

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

I. Le lieu de vie	1
II. La mission	1
III. La population accueillie	2
IV. L'équipe	2
V. L'expression et la participation des résidentes	3
VI. Le partenariat	4

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES : statistiques et commentaires

I. Mouvements et taux d'occupation	5
II. L'activité mois par mois – Mouvements et taux d'occupation	6
III. Les durées moyennes de séjour – Femmes sorties dans l'année	7
IV. Les durées de prise en charge	7
V. Type d'accueil	8
VI. Type de ménage	8
VII. Motif de la demande	8
VIII. Profil des personnes	9
IX. Extrême urgence	19

LA FORMATION DU PERSONNEL

20

ENQUETES – RENSEIGNEMENTS DE TABLEAUX - DIVERS

21

REPNSES À LA GENDARMERIE OU A LA POLICE

22

LES PERSPECTIVES 2023

23

LES FICHES ACTIONS

24

SIGLES ET ACRONYMES UTILISES

30

I. LE LIEU DE VIE

Le foyer d'accueil d'urgence « L'Étape », situé 80 Amiral de Tourville à Lisieux est géré par l'Association ITINÉRAIRES. Il accueille des femmes majeures seules avec ou sans enfant, sans hébergement, en situation de violence, de rupture conjugale, familiale et/ou sociale. Il est intégré dans le dispositif de veille sociale et de lutte contre les exclusions.

La structure fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Depuis 2017, la capacité d'accueil est passée de 27 à 33 places.

À ces 33 places d'accueil classique, s'ajoutent 3 places fléchées protocole violences 72h, 3 places dédiées à l'extrême urgence, et depuis le 3 octobre 2022 2 places pour Femmes Victimes de Violences (FVV).

Ce lieu sécurisé (grille, caméra, interphone, portes) garantit l'anonymat, la discrétion et la sécurité des personnes accueillies.

Le bâtiment est composé :

- De 21 studios qui permettent à chaque personne ou ménage accueilli d'avoir une chambre avec des sanitaires privatifs et une kitchenette. Une modularité des locaux est possible pour l'accueil de grandes familles.
- D'un lieu collectif comprenant cuisine, salle à manger, salon, salle de jeux pour les enfants, bureaux, salle de réunion, toilettes.

La vie au sein de l'établissement est conçue pour permettre à chacune des femmes accueillies de raccrocher ou de ne pas décrocher d'une vie ordinaire et citoyenne, avec ses droits et obligations, ses contraintes. C'est notamment là que se situe la dimension sociale et éducative de l'action des travailleurs sociaux qui interviennent au foyer d'urgence.

Dans la maison, chaque résidente participe aux tâches quotidiennes telles que les courses, la préparation des repas et l'entretien des parties communes de la structure.

II. LA MISSION

Accueil en urgence, hébergement, écoute, soutien, orientation et accompagnement social en lien étroit avec les différents partenaires du territoire.

Les admissions se font dans le cadre et en lien avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Elles sont saisies sur le logiciel par les travailleurs sociaux. Le chef de service valide les entrées, les sorties et les demandes sans suite.

III. LA POPULATION ACCUEILLIE

Le service reçoit une grande diversité de personnes seules ou accompagnées d'enfants qui sont :

- En situation de violences, victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales,
- En situation de rupture familiale ou conjugale,
- Souvent en grande fragilité psychologique (problématiques psychiatriques, conduites addictives, ...),
- Des femmes en demandes d'emploi qui n'ont pas, plus les moyens d'accéder à un logement,
- Des personnes au statut administratif précaire,
- Des personnes expulsées ou se retrouvant à la rue,
- Des femmes qui sortent de prison.

À leur arrivée, les personnes reçoivent les documents relatifs à la loi 2002-2 :

- Le livret d'accueil,
- Le règlement de fonctionnement,
- La charte des droits et des libertés de la personne accueillie,
- La liste des personnes qualifiées.

IV. L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- ✓ La direction, la comptabilité sont communs à l'ensemble des structures et services d'Itinéraires,
- ✓ 1 chef de service également responsable du CHRS Le Jardin et du LHSS Itinéraires
- ✓ 1 psychologue à temps partiel intervenant à l'Étape, au CHRS, au CADA et au CPH
- ✓ 4 intervenants sociaux (1 éducatrice spécialisée, 3 monitrices éducatrices). Tous les travailleurs sociaux, de formations différentes, exercent la même fonction d'accompagnement, en journée, soirée et week-end,
- ✓ 2 auxiliaires éducatifs de nuit,
- ✓ 1 secrétaire qui intervient également au CHRS Le Jardin, au CPH et au CADA,
- ✓ 2 agents d'entretien à temps partiel intervenant à l'Étape, au CHRS Le Jardin, au CADA de Lisieux, et au CPH,
- ✓ 1 agent logistique à l'Étape, au CHRS Le Jardin, et au CADA.

▪ La réunion d'équipe

La réunion d'équipe a lieu le mardi matin en présence de l'équipe pluridisciplinaire. Elle est animée par le Chef de service.

C'est une instance décisionnelle concernant le projet et l'étude des situations des personnes accompagnées.

Elle permet également :

- ✓ De mener des réflexions autour des projets de service et d'établissement,
- ✓ De transmettre de l'information,
- ✓ De coordonner le fonctionnement du service,
- ✓ D'évoquer les incidents de la semaine et la vie quotidienne du service,
- ✓ De recevoir les partenaires,
- ✓ De préparer l'accueil des stagiaires.

▪ La réunion trimestrielle

Elle rassemble l'intégralité des travailleurs sociaux du service, la psychologue, le chef de service et le directeur. Elle est animée par le chef de service garant de l'ordre du jour établi conjointement avec les travailleurs sociaux, le psychologue et la direction. Elle concerne le fonctionnement de l'institution ; elle permet une réflexion sur un projet, un problème particulier, d'envisager les évolutions ou de modifier les pratiques. Tous les aspects sont abordés : l'aspect pédagogique, institutionnel, leur application et leur mise en œuvre.

En 2022 les thèmes abordés ont été les suivants :

- Perspective d'une nouvelle organisation des temps collectifs et des repas
- Retour sur certains comportements et autres familiarités de la part de résidentes à l'égard des travailleurs sociaux
- Projet de développement d'un poste de coordinateur commun au CHU l'Etape et au CHRS Le Jardin
- Projet de création d'un groupe de parole à destination des résidentes

V. L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTES

La participation et la prise en compte de l'expression des personnes accueillies se déclinent à travers l'organisation de la vie quotidienne et par le biais de différentes réunions.

▪ La réunion des résidentes (hebdomadaire)

Cet espace convivial est un lieu portant principalement sur l'organisation de la maison (menus, courses, tâches, ...) ainsi que d'échanges sur des informations générales de l'association. Cette réunion a lieu chaque lundi de 10 h 30 à 11 h 30. Elle est animée par l'éducateur de service.

Un ordre du jour est proposé par l'éducateur présent auquel s'ajoutent les points particuliers que les résidentes désirent aborder. Le compte-rendu de ces réunions est rédigé par l'éducateur qui anime la réunion dans un cahier prévu à cet effet. Le compte-rendu est à disposition des résidentes dans un classeur.

▪ L'Assemblée de Vie Sociale

Il s'agit d'un groupe de parole qui se déroule en présence des personnes accompagnées, de membres de l'équipe, du ou de la chef(fe) de service, du Directeur et d'un ou deux membres du conseil d'administration.

L'assemblée de vie sociale a lieu au moins deux fois par an et est animée conjointement par le ou la chef(fe) de service et le Directeur.

L'ordre du jour est fait conjointement avec les personnes accompagnées.

Ce n'est pas une instance décisionnelle mais il peut y être abordé :

- des sujets d'actualité concernant les personnes accompagnées,
- des sujets en vue d'améliorer la prestation proposée dans l'institution,
- des sujets de réflexion.

Un compte rendu est fait conjointement avec un membre de l'équipe et une personne accompagnée.

▪ L'enquête de satisfaction

Elle est remise aux personnes lors de l'accueil. L'importance et le sens de son retour sont expliqués. Compte tenu du peu de retour de ces enquêtes, il est nécessaire que nous réfléchissions à une nouvelle exploitation de cet outil.

VI. LE PARTENARIAT

Pour garantir la qualité du service rendu et assurer les missions qui lui sont confiées, le foyer d'accueil d'urgence L'Étape s'inscrit dans un travail partenarial évolutif et une dynamique de réseaux (le Centre socioculturel CAF, les bailleurs publics, la Commission d'Orientation du SIAO, le dispositif SYPLO, les associations caritatives, la CPAM, la PASS de l'hôpital, les centres de formation, les centres médico-sociaux, le centre de planification, le CIDFF, le réseau d'échanges et de savoirs, le contrat local de sécurité, ...).

L'équipe socio-éducative contribue localement à la réflexion engagée avec les partenaires, pour faire évoluer les dispositifs et s'adapter aux besoins des personnes accompagnées.

Le CHU L'Étape est présent dans différents lieux et instances :

- La Commission d'orientation Pays d'Auge du SIAO
- Le PEL Projet Éducatif Lexovien
- La Commission Violences Intra-Familiale de la FAS

PROFIL DES FEMMES ACCUEILLIES : Statistiques et commentaires

I. MOUVEMENTS ET TAUX D'OCCUPATION *(accueil classique et accueil dans le cadre du protocole 72 heures)*

	Présents	Accueils	Départs
Total femmes sans enfant	35	32	31
Total femmes avec enfants	39	27	28
Total femmes	74	59	59

Total enfants	79	58	57
----------------------	-----------	-----------	-----------

Total personnes	153	117	116
------------------------	------------	------------	------------

	Classique	Protocole
capacité	33	3
Journées réalisées	12018	575
Effectif moyen	43.2	32.9
Taux d'occupation	100 %	53 %

Tout au long de l'année, les travailleurs sociaux de la structure veillent à ce qu'aucune place d'urgence ne reste vacante. L'équipe travaille en lien avec le SIAO et le 115.

	présents	accueils	départs
femmes sans enfant	35	32	31
femmes avec 1 enfant	16	9	12
femmes avec 2 enfants	12	10	8
femmes avec 3 enfants	7	5	5
femmes avec 4 enfants	3	2	2
femmes avec 5 enfants	0	0	0
femmes avec 6 enfants	1	1	1
femmes avec 7 enfants	0	0	0
femmes avec 8 enfants	0	0	0
femmes avec 9 enfants	0	0	0

II. L'ACTIVITÉ MOIS PAR MOIS – MOUVEMENTS ET TAUX D'OCCUPATION

Occupation	janv 22	févr 22	mars 22	avr 22	mai 22	juin 22	juil 22	août 22	sept 22	oct 22	nov 22	déc 22
Journées Classique	1054	938	1023	997	1020	988	1016	1023	986	1013	930	1030
Effectif moyen classique	34	34	33	33	33	33	33	33	33	33	31	33
Journées Protocole violence	21	21	116	1	66	6	79	90	49	39	61	26
journées réalisées	1075	959	1139	998	1086	994	1095	1113	1035	1052	991	1056
Nb Jours du mois	31	28	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31
Effectif moyen global	34,7	34,3	36,7	33,3	35,0	33,1	35,3	35,9	34,5	33,9	33,0	34,1
Taux global	96,3%	95,1%	102,1%	92,4%	97,3%	92,0%	98,1%	99,7%	95,8%	94,3%	91,8%	94,6%
Taux classique	103%	102%	100%	101%	100%	100%	99,3%	100%	100%	99%	94%	101%
taux protocole	22,6%	25,0%	124,7%	1,1%	71,0%	6,7%	84,9%	96,8%	54,4%	41,9%	67,8%	28,0%

Présents	janv 22	févr 22	mars 22	avr 22	mai 22	juin 22	juil 22	août 22	sept 22	oct 22	nov 22	déc 22
Nb Lignes femmes sans enf	4	7	4	3	8	4	5	8	9	11	5	7
Nb Lignes femmes Avec enf	13	11	12	13	16	13	13	13	13	12	11	12
Nb Enfants	23	20	26	27	32	24	30	31	25	21	22	23
femmes sans enfants	4	7	4	3	8	4	5	8	9	11	5	7
femmes avec enfants	13	11	12	13	16	13	13	13	13	12	11	12
total femmes	17	18	16	16	24	17	18	21	22	23	16	19
Nb personnes Ménage (sans enfant)	4	7	4	3	8	4	5	8	9	11	5	7
Nb Personnes Famille (avec enfant)	13	11	12	13	16	13	13	13	13	12	11	12
Nb Ménage + Nb Famille	17	18	16	16	24	17	18	21	22	23	16	19
Enfants	23	20	26	27	32	24	30	31	25	21	22	23
total	40	38	42	43	56	41	48	52	47	44	38	42

Accueils	janv 22	févr 22	mars 22	avr 22	mai 22	juin 22	juil 22	août 22	sept 22	oct 22	nov 22	déc 22
femmes sans enfants	1	4	1	1	5	0	1	4	5	5	2	3
femmes avec enfants	1	0	1	2	5	2	4	3	4	1	2	2
total femmes	2	4	2	3	10	2	5	7	9	6	4	5
Nb personnes Ménage (sans enf)	1	4	1	1	5	0	1	4	5	5	2	3
Nb Personnes Famille (avec enf)	1	0	1	2	5	2	4	3	4	1	2	2
Nb Ménage + Nb Famille	2	4	2	3	10	2	5	7	9	6	4	5
enfants	2	0	6	7	6	4	11	8	5	1	4	4
total	4	4	8	10	16	6	16	15	14	7	8	9

Départs	janv 22	févr 22	mars 22	avr 22	mai 22	juin 22	juil 22	août 22	sept 22	oct 22	nov 22	déc 22
femmes sans enfants	1	4	2	0	4	0	1	4	3	8	1	3
femmes avec enfants	2	0	1	3	5	3	3	4	2	3	1	1
total femmes	3	4	3	3	9	3	4	8	5	11	2	4
personnes Ménage (sans enfant)	1	4	2	0	4	0	1	4	3	8	1	3
Personnes Famille (avec enfant)	2	0	1	3	5	3	3	4	2	3	1	1
Nb Ménage + Nb Famille	3	4	3	3	9	3	4	8	5	11	2	4
enfants	3	0	6	5	9	4	7	11	5	3	3	1
total	6	4	9	8	18	7	11	19	10	14	5	5

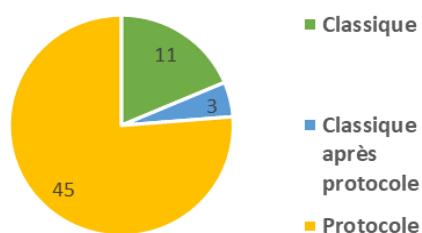
III. LES DURÉES MOYENNES DE SÉJOUR – FEMMES SORTIES DANS L'ANNÉE

Cumul de journées réalisées des personnes sorties dans l'année :	11760
Femmes sans enfant :	0.66
Femmes avec enfants :	4.56
Moyenne générale :	3.3 mois

IV. LES DURÉES DE PRISE EN CHARGE

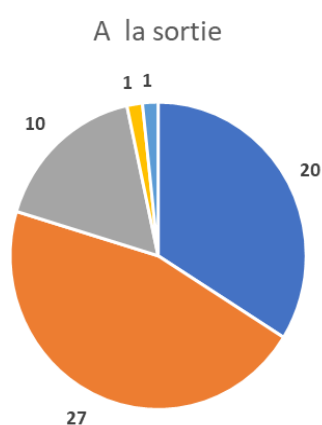
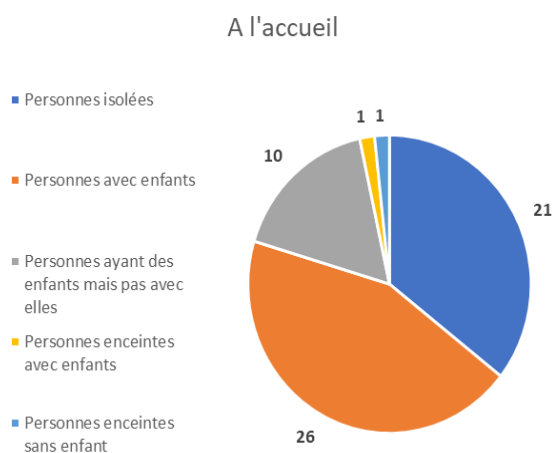
	femmes sans enfant		femmes avec enfants		total femmes	
0	137		118		255	
moins de 1 semaine	23	74%	12	43%	35	59%
moins de 2 semaines	3	10%	5	18%	8	14%
moins de 3 semaines	1	3%	3	11%	4	7%
moins de 4 semaines	1	3%	0	0%	1	2%
moins de 5 semaines	0	0%	1	4%	1	2%
moins de 6 semaines	0	0%	1	4%	1	2%
moins de 7 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 8 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 9 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 10 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 11 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 12 semaines	0	0%	1	4%	1	2%
moins de 13 semaines	0	0%	0	0%	0	0%
de 1 jour à moins de 3 mois	28	90%	23	82%	51	86%
moins de 4 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 5 mois	2	6%	0	0%	2	3%
moins de 6 mois	1	3%	0	0%	1	2%
de 3 mois à moins de 6 mois	3	10%	0	0%	3	5%
moins de 7 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 8 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 9 mois	0	0%	0	0%	0	0%
de 6 mois à moins de 9 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 10 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 11 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 12 mois	0	0%	0	0%	0	0%
de plus de 9 mois à moins de 1 an	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 15 mois	0	0%	0	0%	0	0%
moins de 18 mois	0	0%	1	4%	1	2%
moins de 21 mois	0	0%	2	7%	2	3%
moins de 24 mois	0	0%	1	4%	1	2%
de 1 an à moins de 2 ans	0	0%	4	14%	4	7%
deux ans et plus	0	0%	1	4%	1	2%
effectif total sorties dans l'année	31	100%	28	100%	59	100%

V. TYPE D'ACCUEIL

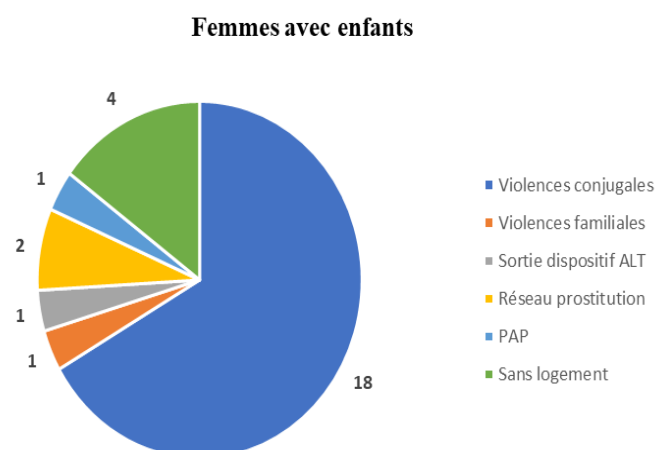
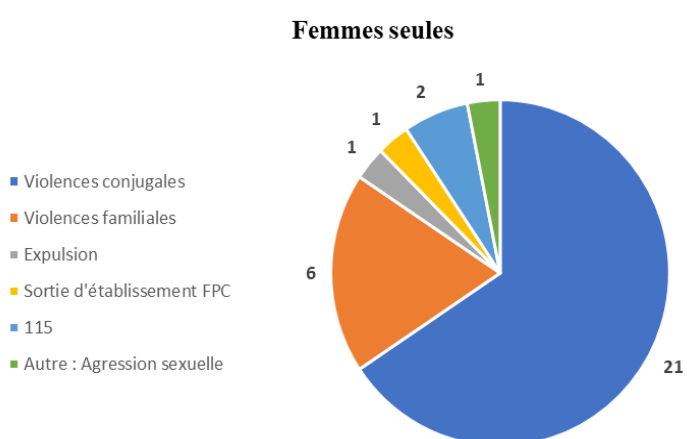


Ces chiffres se basent sur le recueil des données des personnes sorties. (59 ménages sortis dont 14 accueils classiques et 45 dans le cadre du Protocole Violences)

VI. TYPE DE MENAGE

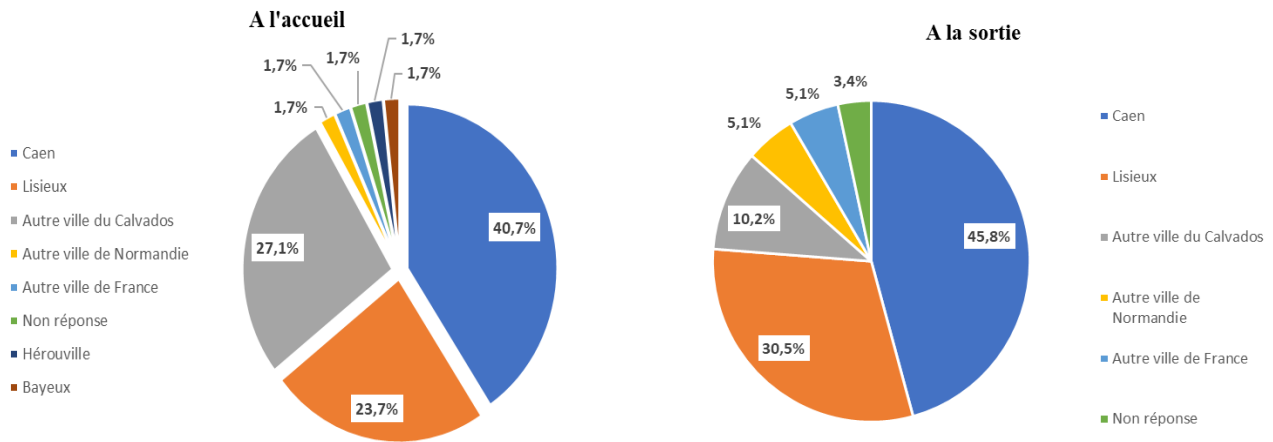


VII. MOTIF DE LA DEMANDE



VIII. PROFIL DES PERSONNES

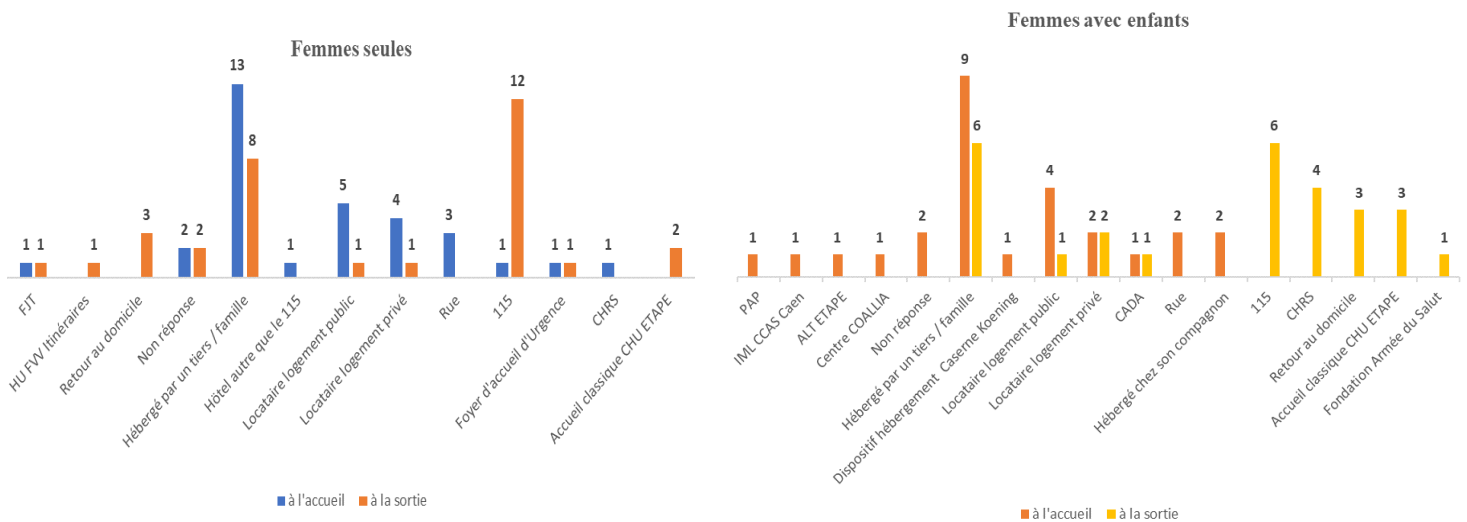
▪ Lieu d'hébergement



Autres villes du Calvados : Bretteville sur Odon, Colombelles, Equemauville, Honfleur, Iffs, Livarot, Mondeville, Ouistreham, Pont l'Evêque, St Pierre en Auge, Touques
Autres villes de Normandie : Bernay, Le Havre

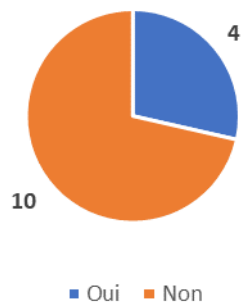
Autres villes du Calvados : La Chapelle Yvon, St Pierre en Auge, Touques, Trouville
Autre ville de Normandie : Le Havre

▪ Type d'hébergement

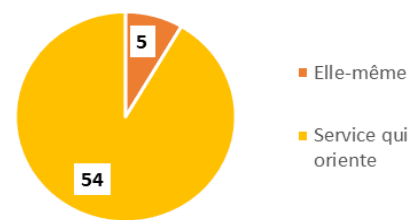


■ Les services orienteurs

A déjà été accueillie

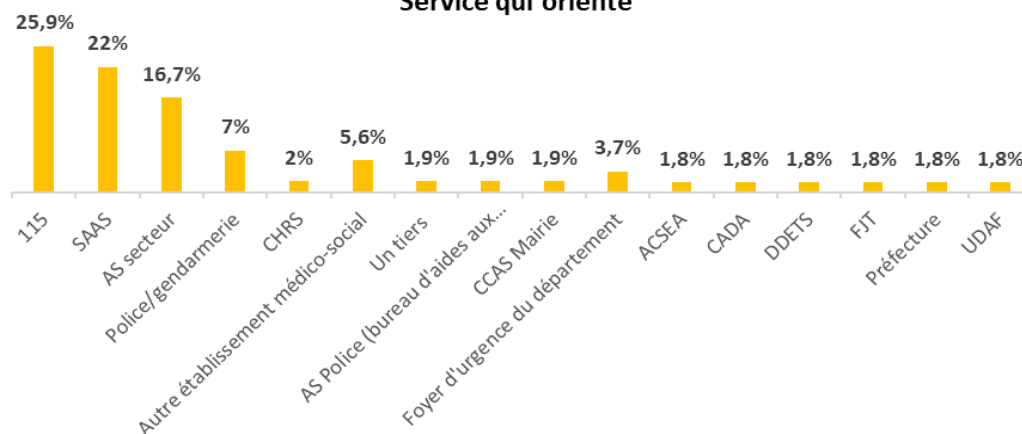


Accueil demandé par



- **91.5 %** contre **85.1 % en 2021** des femmes accueillies ont été orientées par le réseau des partenaires,
- **8.5 %** contre **14.9 % en 2021** des femmes ont pris elles-mêmes contact avec le foyer.

Service qui oriente

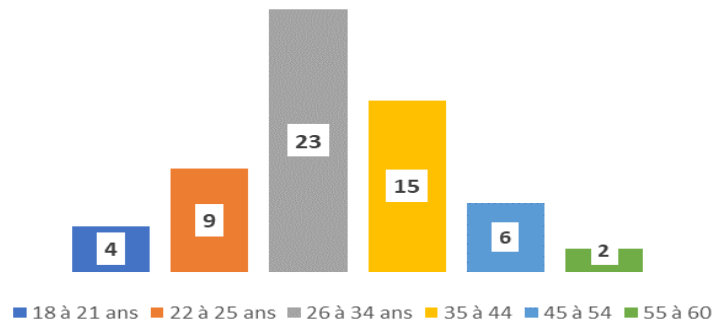


En 2022, les services orienteurs sont les suivants :

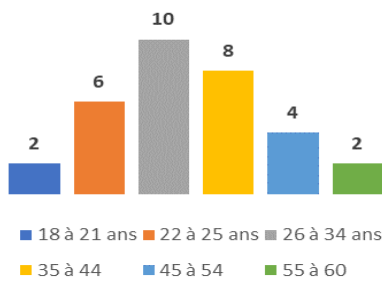
- **115 : 25.9 %** contre **42.5 % en 2021**
- **SAAS Itinéraires : 22.2 %** contre **10.0 % en 2021**
- **L'assistante sociale de secteur : 16.7 %** contre **7.5 % en 2021**
- **Police / gendarmerie : 7.4 %** contre **5 % en 2021**
- **Autre établissement médico-social : 5.6 %**
- **Foyer d'Urgence du Département : 3.7 %**
- **CHRS : 2 %** contre **5 % en 2021**
- **Mairie ou CCAS : 1.9 %** contre **2.5 % en 2021**

■ L'âge des personnes accueillies

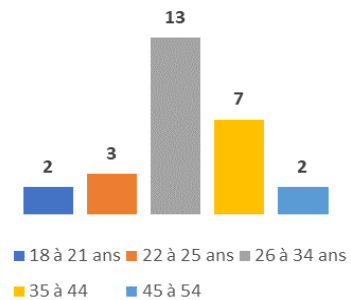
Pour l'ensemble des femmes accueillies



Femmes seules



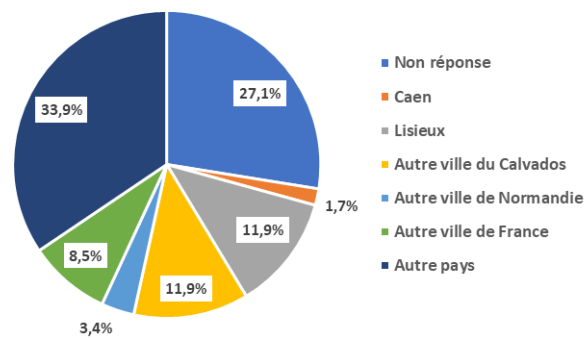
Femmes avec enfants



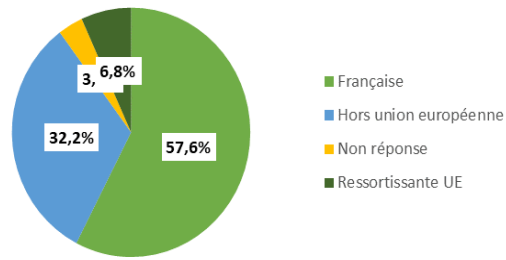
En 2022, l'âge moyen des personnes accueillies est de :

- **34.8 ans** pour les femmes sans enfant (*33.3 ans en 2021*)
- **33.2 ans** pour les femmes avec enfants (*34.8 ans en 2021*)
- **34 ans** pour l'ensemble des femmes accueillies (*33.9 ans en 2021*)

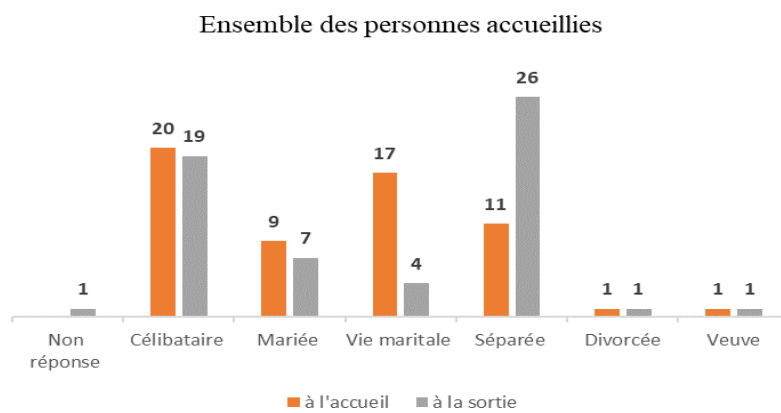
■ Lieu de naissance



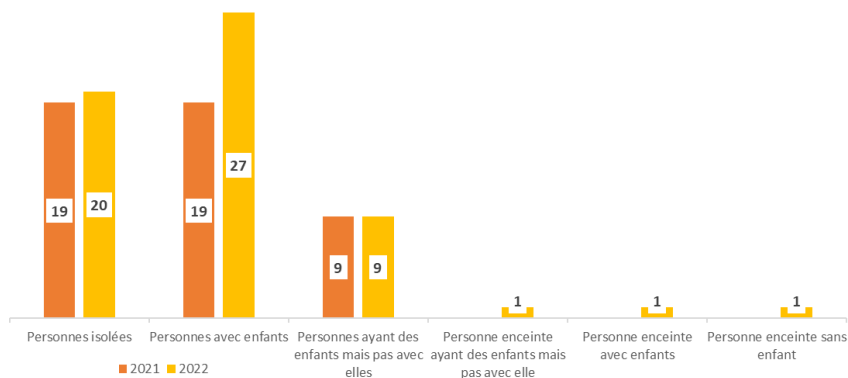
■ Nationalité



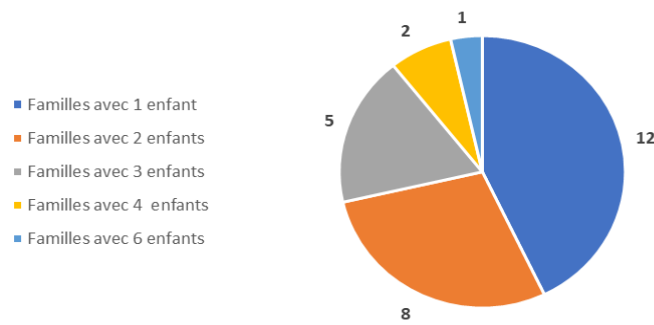
■ Situation matrimoniale



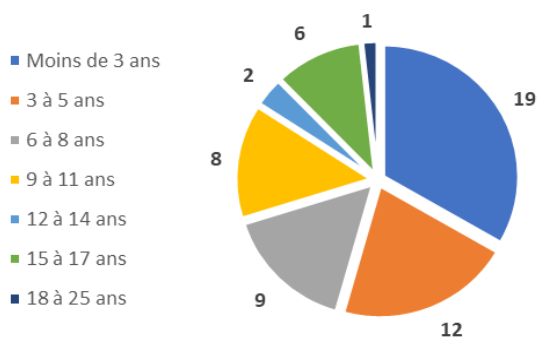
■ Composition familiale (à la sortie)



Nb de familles ayant des enfants accueillis



Age des enfants



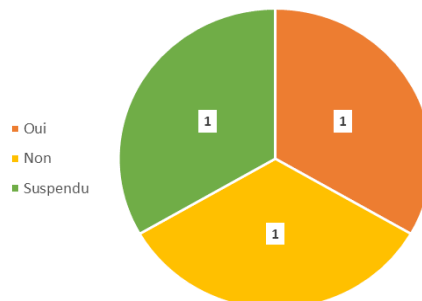
On observe une grande hétérogénéité des âges des enfants accueillis.

En 2022, la majorité des enfants accueillis ont moins de 3 ans, ce qui permet de travailler le soutien à la parentalité en lien étroit avec les partenaires du territoire.

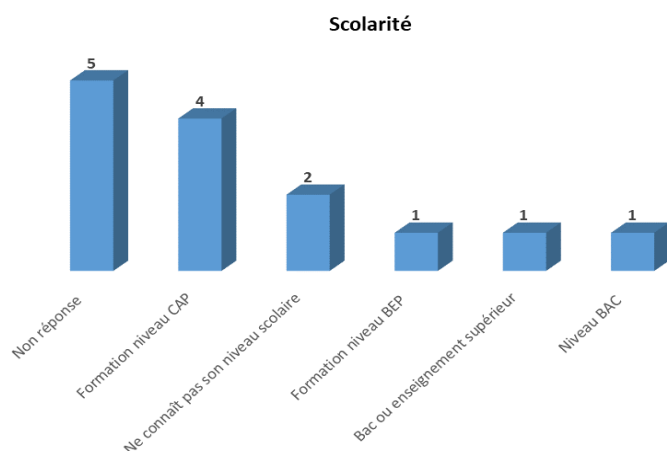
Soit **57** enfants accueillis en 2022 (*contre 32 en 2021*). Le tableau illustre le rôle important du foyer dans l'accueil, la mise à l'abri des enfants soumis aux situations de précarité et d'exclusion sociale, et leur offre ce qui est leur droit « un lieu pour se développer et grandir ». Les 28 familles accueillies à L'Étape sont composées de 1 à 6 enfants, ce qui est rendu possible grâce à la modularité des locaux. 1 enfant est né cette année au Foyer l'Étape.

▪ Mobilité

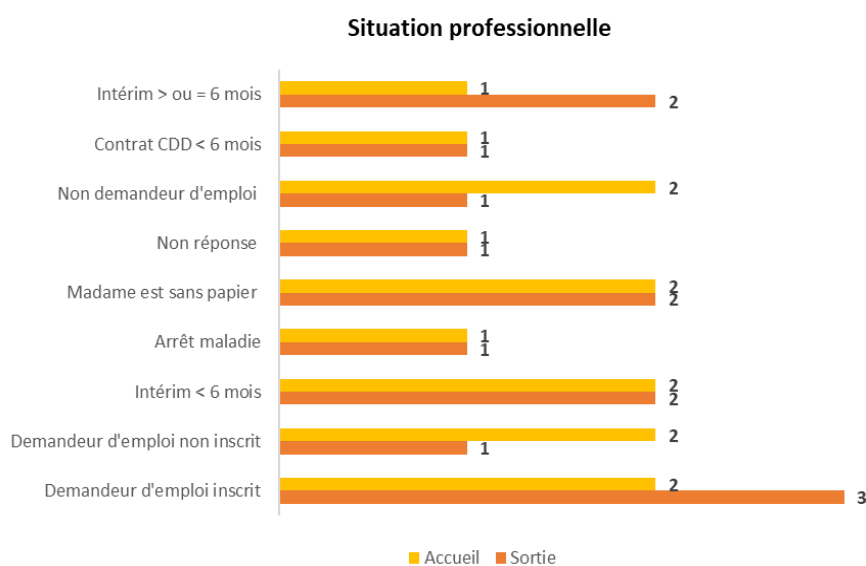
Permis de conduire



■ Formation (hors protocole violence)



■ Situation professionnelle (hors protocole violence)



L'équipe socio-éducative travaille avec différents partenaires tels que la Mission Locale, la conseillère en insertion professionnelle du CIDFF, les assistantes sociales de secteur en charge du suivi RSA etc.

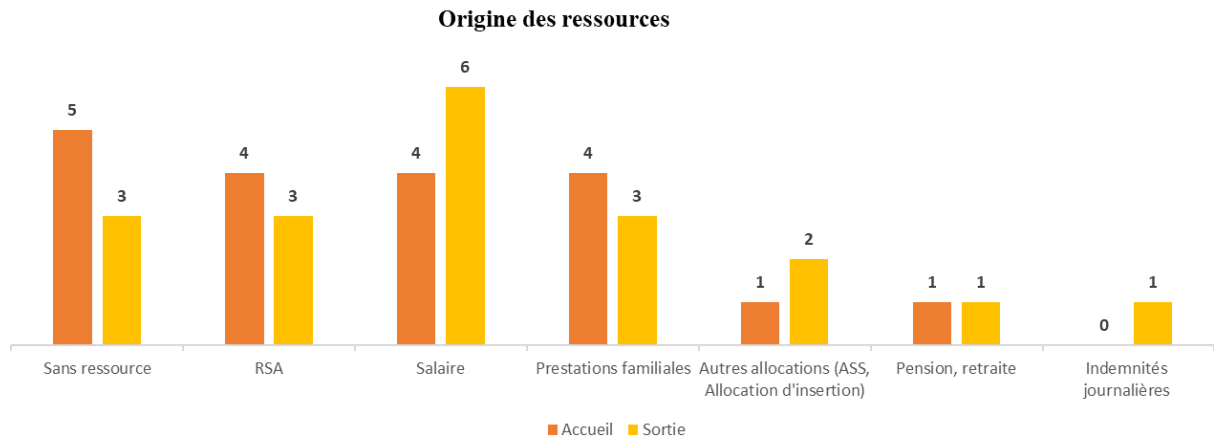
Certaines résidentes peuvent bénéficier de la formation de remise à niveau dispensée par les Cèdres de l'ACSEA qui peut, le cas échéant, ouvrir droit à une rémunération.

De façon générale, nous constatons que :

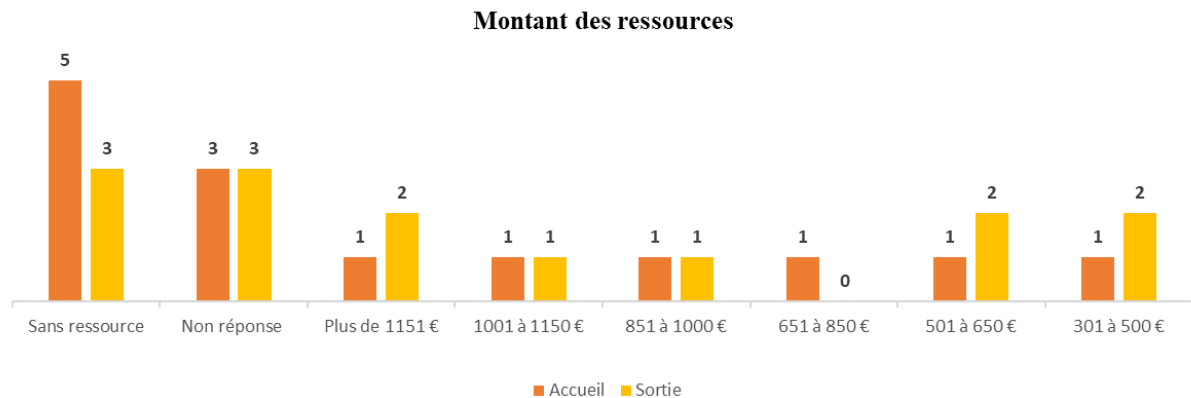
- La recherche d'emploi n'est pas la principale préoccupation des femmes accueillies,
- Certaines résidentes inscrites à Pôle emploi sont encore loin d'une recherche d'emploi effective et privilégient l'accès au logement ou à un hébergement stable,

- Les modes de garde sont souvent trop coûteux et inadaptés pour des emplois en hôtellerie ou en restauration avec des horaires décalés.

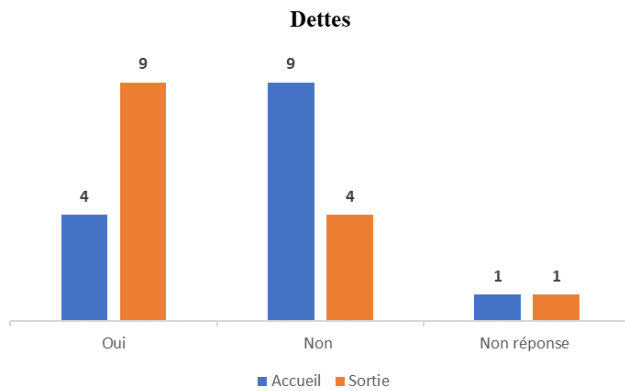
■ Ressources (hors protocole violence)



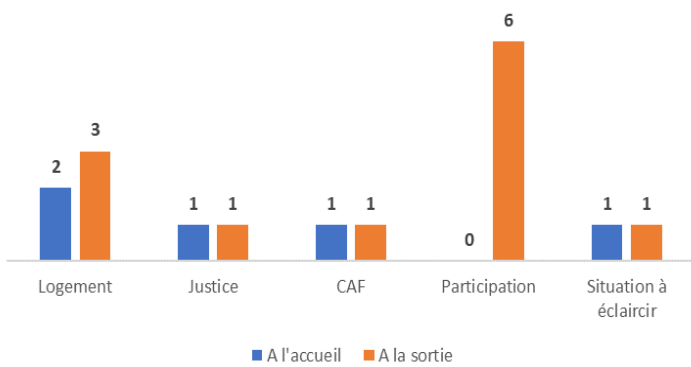
Les résidentes peuvent rencontrer des difficultés dans l'accès aux droits lorsqu'elles viennent d'un autre département. Le transfert de dossiers (CAF, Sécurité sociale...) est long et compliqué. Malgré les recommandations du plan de lutte contre les exclusions et l'inclusion sociale, ce point reste à améliorer.



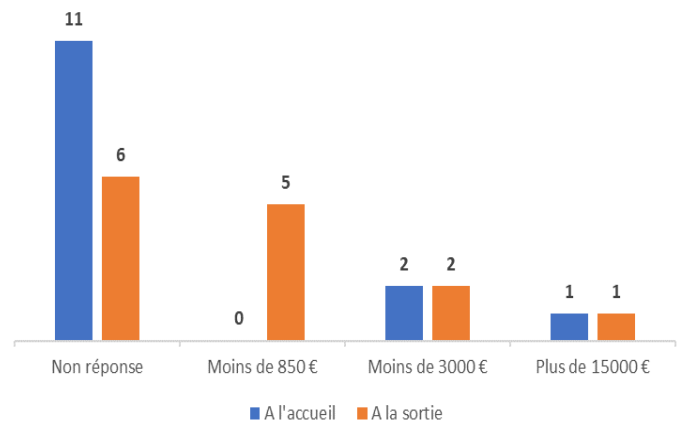
■ Dettes



Origine des dettes

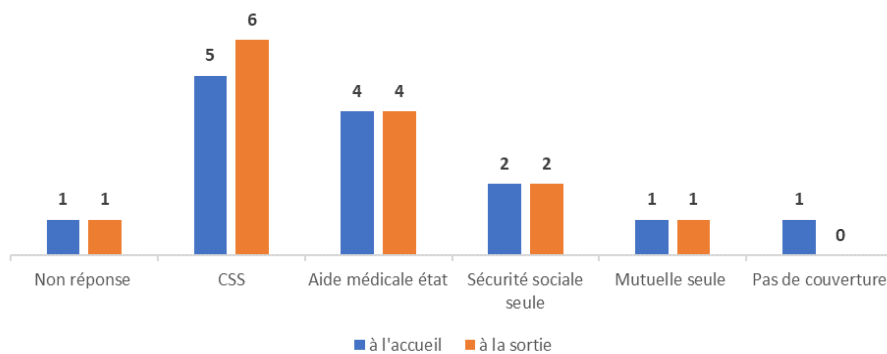


Montant global des dettes



■ Couverture sociale (hors protocole violence)

Couverture sociale



▪ Recours aux associations

Les principales associations avec lesquelles le foyer L'Étape travaille sont :

- Le Secours Populaire et la Croix Rouge
- Le CIDFF
- L'ACJM
- La Mission Locale
- ESI 14
- Le Réseau Lexovien d'échanges réciproques de savoirs dans le cadre des cours de Français Langue Étrangère
- La CIMADE et l'ASTI de Caen
- Le GAMS du Havre

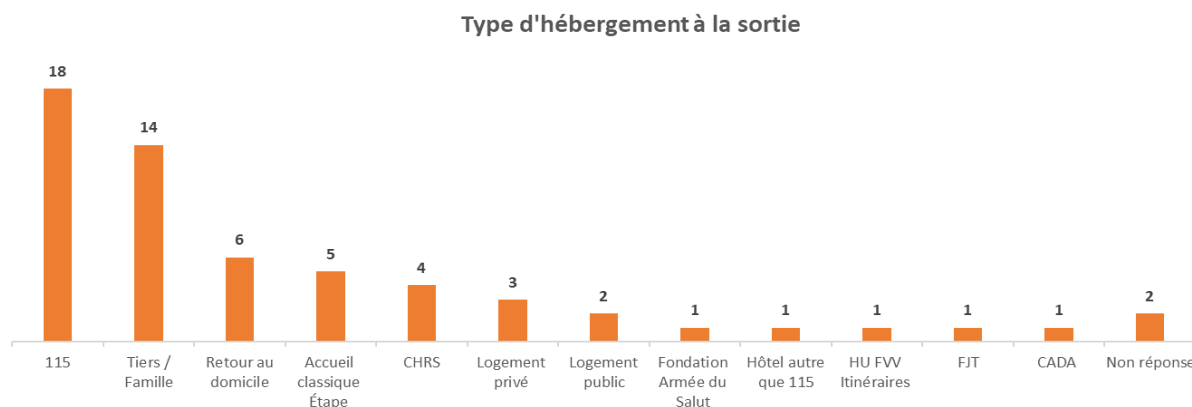
En 2022, nous avons reçu des dons de la part de :

- Particuliers (vêtements, jouets, vaisselles)
- Association « Enfance et Partage » (jouets)
- L'Association Pour le Cinéma de Lisieux

▪ Accès au logement

Le **SYPLO** (SYstème Priorité au LOgement) est un nouveau dispositif qui remplace la CODESI, il s'est mis en place au cours de l'année 2018.

La commission de médiation DALO (Statistiques sur ménages sortis)



Dans le cadre de la loi sur le Droit Au Logement Opposable, 6 demandes nous ont été transmises. Aucune personne n'a donné suite.

▪ Soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité est un axe important qui s'exerce au quotidien notamment lors des temps collectifs au sein de la structure.

Crèche – Halte-garderie

L'équipe du foyer d'accueil d'urgence est en lien régulier avec l'équipe de la halte-garderie « La Ritournelle ».

Lors de chaque accueil, l'équipe éducative informe et oriente les mères sur les modes de garde et les structures adaptées que propose la ville de Lisieux en fonction des âges des enfants.

PMI

Les mères qui ont des jeunes enfants se rendent à la PMI, située dans les nouveaux locaux de la circonscription d'action sociale. Si besoin, les puéricultrices se déplacent sur la structure pour assurer le suivi mère / enfant.

Scolarité

Dès l'arrivée, l'équipe éducative se charge de l'inscription scolaire auprès des services de la Mairie de Lisieux. Les enfants sont admis principalement dans les écoles de proximité soit Jules-Verne soit Saint-Exupéry dans laquelle il existe un dispositif MTA (moins de 3 ans).

Vacances / Loisirs

Un partenariat est établi avec le Centre d'Activités et de Créativités et le Centre Socio-Culturel CAF pour la période des vacances scolaires.

▪ Vie sociale

La journée du 8 mars : Journée internationale des droits des femmes

Une éducatrice a accompagné des résidentes à la projection du film « Les Invisibles » au cinéma le Majestic à Lisieux.

Suite au visionnage de ce film, un temps d'échange a été proposé par le CIDFF autour du sujet abordé. Chaque résidente a pu exprimer son ressenti par rapport aux images visionnées. Ce moment convivial a permis de favoriser des échanges riches, à propos du parcours de chacune d'entre elle et de leurs opinions sur le sujet.

2 sorties à la plage à Blonville sur mer et à Trouville en juillet et août

Pour certaines résidentes, c'était l'occasion de découvrir une plage normande.

Pique-nique, baignade et jeux d'eau.

« Choc des cultures » entre les participantes : des résidentes d'origines différentes et donc avec un rapport au corps différent.

Beaucoup de remerciements de la part d'une résidente, pour qui cette sortie a vraiment été appréciable (commentaire : « je me sens revivre »).

- Signature des documents individuels de prise en charge et contrat de séjour

Les signatures de Document Individuel de Prise en Charge, contrats de séjour et avenants permettent lors de rencontres avec le chef de service et le travailleur social référent de présenter et d'expliquer le cadre de l'hébergement, les droits et les devoirs de chaque partie, d'aborder le projet des personnes accueillies et les éventuelles difficultés rencontrées.

- Les sanctions

Cette année, 4 avertissements écrits pour non-respect du règlement ont été prononcés ainsi que 2 mises à pied temporaire.

- L'Extrême urgence

Sur demande DDETS en octobre 2019, 3 places fléchées Extrême Urgence ont été mises à disposition au sein du CHU (structure sécurisée pour l'accueil et l'hébergement de femmes seules ou accompagnées d'enfants, ouverte 24h / 24, qui fonctionne avec une équipe socio-éducative de 6 personnes (4 travailleurs sociaux et 2 veilleurs de nuit).

Studio dédié pour l'accueil et l'hébergement de familles, familles venant principalement de l'agglomération caennaise.

Orientation :

Via le service du 115 : cette année 2 accueils ont été réalisés :

- ✓ Du 11 février 2021 au 11 mars 2022 : 1 femme avec ses 2 enfants
- ✓ Depuis le 14 mars 2022 : 1 femme avec ses 2 enfants.

Nb de places	Nb de journées théoriques	Nb de journées réalisées	Taux d'occupation
3	365	1092	100 %

Partenariat :

Travail en lien étroit avec le service de l'Accueil de Jour Familles de Caen qui accompagne généralement en journée les familles qui nous sont orientées pour la nuit. Maintien des familles en journée sur le CHU l'Étape malgré la création d'un accueil de jour à Lisieux ouvert pendant la période hivernale.

Plan hiver 2022 / 2023 : Rencontre annuelle organisée par le CCAS de Lisieux pour réunir les différents partenaires, date fixée au 06/12/2022.

- ✓ « Psycho-traumatologie et clinique de l'exil » (L. de SHOUTHEETE, psychologue ARS) 1 personne

Stagiaires :

- ✓ 1 Stagiaire AES du 03/10/22 au 10/03/23
- ✓ 1 Service civique du 05/05/2022 au 14/08/2022

▪ Enquêtes – renseignements de tableaux

- Mensuellement, les présences dans les structures sont envoyées à la DDETS.
- Annuellement les présences de personnes enceintes et celles accompagnées d'enfants de moins de 3 ans (urgence seulement) sont envoyées au Conseil Général.
- Mensuellement le tableau DALO est transmis à la DDETS.
- Mensuellement le tableau Extrême Urgence est transmis à la DDETS
- Chaque trimestre à la demande de la DDETS un tableau concernant les personnes sorties et ayant accédé à un logement est envoyé. Les rubriques à renseigner sont :
 - Nombre de personnes logées et sortant d'hébergement
 - Nombre de logements attribués aux personnes sortant d'hébergement (nombre dans le public et le privé).

Réquisitions à personne (20)

Ces réquisitions concernent :

- 11 femmes seules ou avec enfants
- 8 hommes seuls
- 1 couple avec enfants

En 2023, les perspectives de travail sont :

- Poursuivre et consolider le travail de soutien à la parentalité auprès des mères de famille accueillies,
- Participer à l'élaboration de projets en fonction des besoins repérés dans le Pays d'Auge,
- Développer des actions collectives au sein du foyer, support à la socialisation, à la citoyenneté et à la restauration de l'image et de l'estime de soi,
- Créer et mettre en œuvre le poste de coordinateur CHU L'Étape / CHRS Le Jardin,
- Poursuivre la réflexion, en interne et avec la DDETS, sur l'avenir du CHU L'Étape,
- Réfléchir à un nouvel outil de recueil des données dans le cadre de l'évaluation interne,
- S'engager dans la mise en place de la démarche qualité au sein d'Itinéraires,
- S'inscrire dans la démarche d'évaluation externe en intégrant un processus de réflexion permanent afin d'ajuster au mieux nos pratiques.

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Développer les réponses d'hébergement pour les femmes victimes de violence
Service ou établissement	CHU L'ÉTAPE
Pilote de l'action	Arnaud GÉHANNE, Chef de service
Territoire	Lisieux, Pays d'Auge
Partenaires	DDETS, Délégue Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, bailleurs publics, Municipalité
Objectifs de l'action	Mise à l'abri des femmes victimes de violences après l'accueil Protocole Violence 72h via des places d'hébergement d'urgence sécurisées et via des logements A.L.T.
Professionnels concernés	L'équipe socio-éducative
Moyens mobilisés	L'équipe socio-éducative
Calendrier	2020 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Réunion trimestrielle, rapport d'activité
Résultats attendus	Développer les réponses d'hébergements sécurisés à l'issue d'un accueil Protocole Violence 72h

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Renforcer le soutien à la parentalité auprès des mères de famille accueillies (cf. convention de partenariat avec le conseil départemental) et le partenariat avec la micro crèche du Centre Socio-Culturel de la CAF.
Service ou établissement	CHU L'ÉTAPE
Pilote de l'action	Arnaud GÉHANNE, Chef de service
Territoire	Lisieux et Pays d'Auge
Partenaires	Conseil départemental, la PMI, crèches et halte-garderie
Objectifs de l'action	Renforcer le soutien à la parentalité auprès des mères avec enfants de moins de 3 ans
Professionnels concernés	L'équipe socio-éducative
Moyens mobilisés	L'équipe socio-éducative
Calendrier	2020 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Réunion d'équipe, réunion trimestrielle et rapport d'activité
Résultats attendus	Consolider le travail éducatif de soutien à la parentalité

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Mettre en place des actions collectives au sein du foyer, support à la socialisation (ou à la ré expérimentation du vivre ensemble), à la citoyenneté et à la restauration de l'image et de l'estime de soi
Service ou établissement	CHU L'ÉTAPE
Pilote de l'action	Arnaud GÉHANNE, Chef de service
Territoire	Lisieux
Partenaires	Médiathèque, Associations, Centre Socio-Culturel C.A.F.
Objectifs de l'action	Poursuivre la mise en place d'actions collectives
Professionnels concernés	L'équipe socio-éducative
Moyens mobilisés	L'équipe socio-éducative
Calendrier	2020 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Réunion d'équipe, réunion trimestrielle et rapport d'activité
Résultats attendus	Développer la mise en place d'actions collectives

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Poursuivre et développer le conventionnement de partenariat
Service ou établissement	CHU L'ÉTAPE
Pilote de l'action	Arnaud GÉHANNE, Chef de service
Territoire	Lisieux
Partenaires	Réseau d'Échanges et de Savoirs, G.R.E.T.A., P.A.S.S., A.C.S.E.A. Les Cèdres, Centre Socio-Culturel C.A.F.
Objectifs de l'action	Améliorer le travail de partenariat afin de mieux répondre aux besoins des résidentes accueillies, et ainsi faciliter l'apprentissage du français, l'accès aux soins et à la santé et l'insertion professionnelle.
Professionnels concernés	L'équipe socio-éducative
Moyens mobilisés	L'équipe socio-éducative
Calendrier	2020 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Réunion d'équipe, réunion trimestrielle et rapport d'activité
Résultats attendus	Formaliser le partenariat sur le territoire

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Rénover les logements du foyer
Service ou établissement	CHU L'ÉTAPE
Pilote de l'action	Arnaud GÉHANNE, Chef de service
Territoire	Lisieux
Partenaires	Partélios, DDETS
Objectifs de l'action	Améliorer la qualité des logements mis à disposition
Professionnels concernés	L'équipe logistique
Moyens mobilisés	L'équipe logistique
Calendrier	2020 / 2025
Modalités de suivi de l'évaluation	Directeur, chef de service et coordinateur logistique
Résultats attendus	Améliorer la qualité des logements mis à disposition

FICHE ACTION DU PROJET

INTITULE DE L'ACTION	Réfléchir à la création d'un poste de coordinateur (trice)
Service ou établissement	CHU L'Étape
Pilote de l'action	Jean-Luc GODET, Arnaud GÉHANNE
Territoire	Lisieux
Partenaires	Équipe de direction de l'association
Objectifs de l'action	Interface entre chef de service et équipe
Professionnels concernés	Équipe socio-éducative
Moyens mobilisés	Travail de réflexion à mener avec l'équipe
Calendrier	4 ^{ème} trimestre 2022
Modalités de suivi de l'évaluation	Réunion trimestrielle
Résultats attendus	Assurer la coordination des projets des personnes accompagnées

Sigles et acronymes utilisés

A	
ACJM	Aide aux victimes, de Contrôle Judiciaire socio-éducatif et de Médiation pénale
ACSEA	Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
AES	Accompagnant Educatif et Social
ALT	Allocation Logement Temporaire
ARS	Agences Régionales de Santé
ASTI	Association de Solidarité avec Tous les Immigrés
C	
CADA	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIMADE	Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués
CODESI	Commission d'Examens des Situations
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CSS	Complémentaire Santé Solidaire
D	
DDETS	Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DALO	Droit au Logement Opposable
E	
ESI	Education Solidarité Information
F	
FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs
FVV	Femmes Victimes de Violences
G	
GAMS	Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles
I	
IML	Intermédiation Locative
L	
LHSS	Lits Halte Soins Santé
M	
MTA	Dispositif : Moins de 3 ans
P	
PAP	Plan d'Action Personnalisé
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PEL	Projet Educatif Lexovien
R	
RSA	Revenu de Solidarité Active
S	
SAAS	Service d'Accueil et d'Accompagnement Social
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SYPLO	Système Priorité Logement
U	
UDAF	Union Départementale des Association Familiales

